



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 22 MARS 2021, À 16 h 30, PAR VIDÉOCONFÉRENCE.**

SONT PRÉSENTS :

M.	Yves Montigny	Maire
M.	Sylvain Girard	Conseiller
M.	Réjean Girard	Conseiller
M.	Alain Charest	Conseiller
M.	Mario Quinn	Conseiller
M.	Onil Lévesque	Conseiller
Mme	Viviane Richard	Conseillère

SONT ABSENTS :

Mme	Annick Tremblay	Greffière
M.	Alain Chouinard	Conseiller
Mme	Martine Salomon	Conseillère

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Clémence Richard	Greffière adjointe par intérim

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a autorisé les municipalités à tenir les séances par tout moyen technologique. Une telle séance doit être rendue publique, dès que possible, par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations. Cette séance a donc lieu par vidéoconférence, vu les mesures sanitaires présentement en vigueur, et sera disponible en direct sur le site Internet de la Ville au www.ville.baie-comeau.qc.ca, sur la chaîne communautaire NousTV pour les abonnés de Cogeco, ainsi qu'en différé sur la chaîne ma Communauté pour les abonnés de Telus.

Le maire, monsieur Yves Montigny, constatant quorum, ouvre la séance à 16 h 30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : le conseiller Onil Lévesque

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance en supprimant les points 4 et 5.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
15 MARS 2021**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2021, à 20 h, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, la greffière adjointe par intérim est dispensée d'en faire la lecture, suivant la Loi sur les cités et villes;

Rés. 2021-95



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

Rés. 2021-96

Il est proposé par : le conseiller Mario Quinn
Appuyé par : le conseiller Onil Lévesque

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2021, à 20 h, par vidéoconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

5. FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : le conseiller Onil Lévesque
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 16 h 39.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

YVES MONTIGNY
MAIRE

CLÉMENCE RICHARD
GREFFIÈRE ADJOINTE PAR INTÉRIM

Rés. 2021-97